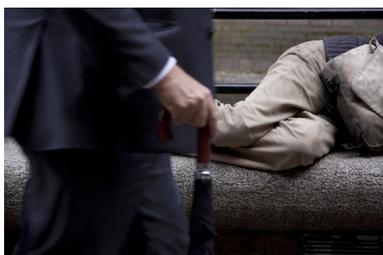


<https://www.inegalites.fr/Pauvres-moyens-ou-riches-Les-revenus-par-type-de-menage>



Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage

- Thèmes - Revenus -



Date de mise en ligne : vendredi 19 janvier 2024

Date de parution : 7 avril 2014

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage

À partir de quel niveau de revenu est-on riche ou pauvre ? Qui appartient aux classes populaires, moyennes ou aisées ? Ces questions, centrales, sont souvent laissées dans le vague. Pour y répondre, nous avons d'abord déterminé des seuils de niveaux de vie.

Nous utilisons le [seuil de pauvreté](#), fixé à 50 % du niveau de vie médian [1]. En haut, nous déterminons le [seuil de richesse](#) comme le double du niveau de vie médian. Nous définissons les classes populaires comme les personnes dont les revenus sont parmi les 30 % les plus faibles, elles comprennent donc les plus pauvres. Nous définissons les classes aisées comme les 20 % aux revenus les plus élevés, y compris les riches. Logiquement, les classes moyennes se situent entre les 30 % les plus pauvres et les 20 % du haut de l'échelle.

Enfin, selon la composition de la famille à laquelle on appartient, on n'est pas riche ou pauvre au même niveau de revenus. Nous donnons les seuils de revenus pour six différents types de ménages, en leur attribuant un nombre de parts proportionnel à leur taille.

Les personnes seules sont considérées comme pauvres si leur revenu est inférieur à 965 euros mensuels (Insee, données 2021). Jusqu'à 1 500 euros, elles appartiennent aux classes populaires et, entre 1 500 et 2 800 euros, aux classes moyennes (données arrondies). Elles sont qualifiées d'aisées au-delà de 2 800 euros et de riches au-dessus de 3 900 euros par mois.

Pour les couples sans enfant, le seuil de pauvreté se situe à 1 450 euros par mois. Ces couples appartiennent aux classes moyennes s'ils disposent de revenus compris entre 2 300 euros et 4 200 euros. Ils sont riches au-dessus de 5 800 euros.

Les couples avec deux enfants de plus de 14 ans sont classés comme pauvres si leurs revenus sont inférieurs à 2 400 euros mensuels, comme classes moyennes entre 3 800 et 7 000 euros et comme riches au-delà de 9 650 euros. Enfin, les couples avec trois enfants dont un de moins de 14 ans sont pauvres en dessous de 2 700 euros et riches au-delà de 10 800 euros.

Quand on parle de richesse ou de pauvreté, il est donc important de prendre en compte le type de ménage dans lequel on vit. Dans nos exemples, le seuil de pauvreté va de 965 euros (célibataire) à 2 700 euros (famille de cinq), et le seuil de richesse de 3 860 euros à 10 800 euros.

Les revenus des catégories populaires, moyennes et aisées selon le type de ménage Unité : euros mensuels						
	Personne seule	Famille monoparentale avec un enfant de moins de 14 ans	Couple sans enfant	Couple avec un enfant de moins de 14 ans	Couple avec deux enfants de plus de 14 ans	Couples avec trois enfants, dont un de moins de 14 ans
Seuil de pauvreté	965	1 255	1 448	1 737	2 413	2 702
Classes populaires	Moins de 1 530	Moins de 1 989	Moins de 2 295	Moins de 2 754	Moins de 3 825	Moins de 4 284

Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage

Classes moyennes	De 1 530 à 2 787	De 1 989 à 3 623	De 2 295 à 4 180	De 2 754 à 5 016	De 3 825 à 6 967	De 4 284 à 7 803
Classes aisées	Plus de 2 787	Plus de 3 623	Plus de 4 180	Plus de 5 016	Plus de 6 967	Plus de 7 803
Seuil de richesse	3 860	5 018	5 790	6 948	9 650	Plus de 10 808

Revenus mensuels par ménage, après impôts et prestations sociales. **Lecture** : les personnes seules aisées ont des revenus situés au-dessus de 2 787 euros par mois.

Source : calculs **Comment comparer les revenus d'une famille à ceux d'une personne seule ?** des inégalités

Pour comparer le revenu de ménages de composition différente, on utilise une échelle d'équivalence appelée « unités de consommation » (UC) dans le jargon des statisticiens. Il s'agit d'un système qui consiste à diviser le revenu du ménage en fonction d'un certain nombre de parts. Le premier adulte vaut une part, le second compte pour 0,5 part. Un couple n'a pas besoin de gagner deux fois plus qu'un célibataire pour vivre aussi bien : on n'a pas besoin de deux chaudières ou de deux cuisines, par exemple. On estime que le niveau de vie d'un couple est équivalent à 1,5 fois (1 part + 0,5 part) celui d'un célibataire. De même, les enfants comptent pour 0,5 part s'ils ont plus de 14 ans et pour 0,3 part s'ils sont plus jeunes. Ainsi, le revenu d'un couple avec deux enfants de plus de 14 ans sera comparé à $1 + 0,5 + 0,5 + 0,5 = 2,5$ fois celui d'un ou d'une célibataire.

Photo / © elavuk81 - Fotolia.com

[1] Ces données comprennent toutes les sortes de revenus. On y ajoute les prestations sociales et on en déduit l'impôt sur le revenu.